

5. DÉCISIONS – ÉVALUATION EXTERNE DES PROGRAMMES SUIVANTS :

5.1 FASS-010 HIST

La visite de l'équipe d'évaluation, composée de Karine Hébert (UQAR) et Lyse Roy (UQAM), a eu lieu les 15 et 17 novembre 2023 par Teams. Le rapport d'évaluation a été remis le 11 décembre 2023. Le doyen de la FASS a soumis l'avis du décanat le 4 mars 2024.

G3

Le doyen de la faculté d'ingénierie a présenté à la RDD le gabarit qu'utilise sa faculté. Les facultés pourront s'inspirer de ce gabarit qui est synchronisé avec Maniweb, même que des membres du personnel enseignant s'en servent déjà. La Formation continue partagera également son gabarit avec le Comité. La VRAEAP travaille sur ce dossier qui correspond au chantier sur l'amélioration de l'expérience étudiante.

G8

Le problème de rétention se fait sentir partout en Amérique du Nord.

M4

- La Faculté des sciences de l'éducation souhaite être impliquée dans l'évaluation des programmes qui font partie du B. Ed., qui sont des disciplines enseignables, étant donné que les facultés partenaires ont un regard sur le programme B. Ed.
- Des personnes étudiantes mentionnent ne pas avoir entendu parler des traités autochtones ou des pensionnats pendant la durée de leur baccalauréat.
- Pour le contenu autochtone dans les cours, il n'est pas nécessaire de créer de nouveaux cours, mais de revoir le contenu des cours sur l'histoire canadienne et l'histoire de l'Acadie.

R : 03-SCDP-240429

Dany Benoit, appuyé par Annie Hélène Boudreau, propose :

« Que les décisions suivantes soient adoptées ».

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉ

	AMÉLIORATIONS DE LA GESTION DU PROGRAMME
G-2 COURS	Que l'UARD en histoire mette à jour les bibliographies des plans de cours et intègre les nouveaux courants historiographiques.
G-3 ENCADREMENT	Que l'UARD en histoire établisse un gabarit général commun pour les plans de cours en histoire (en s'appuyant notamment sur le gabarit institutionnel existant).
G-4 R-D-C	Que l'UARD en histoire élabore une stratégie pour assurer une plus grande visibilité aux travaux de recherche des personnes finissantes et organise des activités axées sur l'enrichissement de l'expérience étudiante.

G-8 RÉTENTION	Que l'UARD en histoire, en collaboration avec le chercheur institutionnel, analyse les données sur les transferts de programme et les abandons et mette en œuvre un plan pour assurer un meilleur recrutement et une meilleure rétention.
PROJET DE MODIFICATIONS MINEURES	
M-4 BANQUE DE COURS	Que l'UARD en histoire crée un cours à contenu variable portant sur l'histoire globale ou le monde extraoccidental et un stage optionnel en milieu de pratique.
M-6 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	De plus, que l'UARD en histoire renforce le contenu autochtone dans les cours d'histoire du Canada et l'histoire de l'Acadie et que cela transparaisse dans les résultats d'apprentissage.
M-6 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que l'UARD en histoire élabore les résultats d'apprentissage du programme (RAP).

5.2 FASS-014 SCPO

La visite de l'équipe d'évaluation, composée de Geneviève Tellier (Ottawa) et Yvon Grenier (StFX), a eu lieu les 9 et 11 janvier par Teams. Le rapport d'évaluation a été remis le 21 février 2024. Le doyen de la FASS a soumis l'avis du décanat le 4 avril 2024.

G2

- Les cours de méthodologie étaient doubles siglés avec sociologie. Cette combinaison a été éliminée en raison de la cohorte importante avec l'arrivée du programme en criminologie. Il n'existe pas de cours de méthodologie en économie.
- Les cours et les résultats d'apprentissages devraient être les mêmes sur les trois campus.

R : 04-SCDP-240429

Jean-François Thibault, appuyé par Céline Surette, propose :

« Que les décisions suivantes soient adoptées ».

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉ

	Modifications à l'offre du programme
G-2 COURS	Que l'UARD en science politique s'assure qu'il n'y a pas de redondances dans le contenu des cours et que les contenus soient harmonisés dans les trois campus. Que l'UARD, en collaboration avec l'École, identifie un cours où l'expertise au sein des trois secteurs pourraient être mis à profit pour améliorer la synergie entre les disciplines de l'École.
G-3 ENCADREMENT	Que l'UARD en science politique s'assure que les plans de cours contiennent toutes les informations pertinentes ainsi qu'une bibliographie à jour.

G-4 R-D-C	Que l'UARD en science politique, en collaboration avec l'École des hautes études publiques, élabore une stratégie pour assurer une plus grande visibilité des réalisations des membres de son corps professoral et des travaux de recherche des personnes finissantes, puis organise des activités axées sur l'enrichissement de l'expérience étudiante.
G-8 RÉTENTION	Que l'UARD en science politique, en collaboration avec le chercheur institutionnel, obtienne des données sur les taux d'abandon et de rétention ainsi que sur la durée des études et, le cas échéant, élabore une stratégie pour accroître le recrutement et la rétention pour diminuer les taux d'abandon et la durée des études dans le programme de science politique.
	Projet de modifications mineures
M-1 STRUCTURE	Que l'UARD en science politique réduise le nombre de cours obligatoires des profils régulier et avec distinction de la majeure afin d'assouplir le programme et d'offrir aux personnes étudiantes un plus grand choix de cours à option. De réduire le nombre de cours de méthodologie de trois à deux.
M-4 BANQUE DE COURS	Que l'UARD en science politique actualise sa banque de cours en intégrant un cours sur l'Afrique et un cours d'introduction à la politique comparée.
M-6 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que l'UARD en science politique élabore les résultats d'apprentissage du programme et revoie en les actualisant les résultats d'apprentissage pour chacun des cours.
	Amélioration continue
	Que l'UARD en science politique ouvre des discussions avec l'École pour renforcer les synergies entre les différents secteurs.

5.3 FADM-006 ADSI

La visite de l'équipe d'évaluation, composée d'Hager Khechine (Laval) et Thang Le Dinh (UQTR), a eu lieu les 11 et 12 décembre 2023 par Teams. Le rapport d'évaluation a été remis le 1^{er} janvier 2024. La doyenne de la FADM a soumis l'avis du décanat le 12 avril 2024.

G7

La collaboration avec les autres facultés et départements est importante étant donné les expertises dans différents départements, dont le département d'informatique où on y retrouve des expertises en cybersécurité et en intelligence artificielle.

M4

On retrouve des cours très similaires et avec des objectifs similaires dans différents programmes. Afin d'éviter les doublons, on pourrait soit offrir des cours doubles siglés ou comptabiliser des cours d'un programme dans le cursus d'un autre programme.

M9

Pour la création de microprogrammes interdisciplinaires, en plus de la collaboration avec la Formation continue, Il faudrait impliquer les facultés et les campus.

R : 05-SCDP-240429

Dany Benoit, appuyée par Jean-François Thibault, propose :

« Que les décisions suivantes soient adoptées ».

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉ

	Projet d'amélioration de la gestion du programme
G-3 ENCADREMENT	Que le Comité pédagogique en SIO améliore l'encadrement des personnes étudiantes afin de mieux baliser leur cheminement.
G-4 R-D-C	Que le Comité pédagogique en SIO renforce la collaboration en R-D-C au sein des trois campus, avec les autres facultés et d'autres universités.
G-6 RECRUTEMENT	Que le Comité pédagogique en SIO publicise les profils du programme auprès des employeurs potentiels.
G-7 RESSOURCES	Que le Comité pédagogique en SIO planifie la relève en vue du départ à la retraite des professeurs.
	Projet de modifications majeures
M-1 STRUCTURE	Que le Comité pédagogique en SIO modifie la structure du programme en collaboration avec une personne-ressource en conception pédagogique afin de la rendre flexible et modulaire pour que les personnes étudiantes puissent choisir entre plusieurs profils en fonction de leurs objectifs professionnels.
M-2 MODE DE PRESTATION	Que le Comité pédagogique en SIO, en collaboration avec une personne-ressource en techno-pédagogie, intègre un plus grand nombre d'outils techno-pédagogiques aux cours et assure un meilleur équilibre entre la formation en présentiel et la formation à distance.
M-4 BANQUE DE COURS	Que le Comité pédagogique en SIO actualise la banque de cours, en collaboration avec une personne-ressource en conception pédagogique, en prêtant une attention particulière à la redondance entre les cours, à l'intégration de nouveaux concepts (ex. l'infonuagique, l'intelligence artificielle, les méthodes agiles et les principes DevOps), et à la fusion de certains cours existants afin de créer de nouveaux cours, notamment en stratégies des technologies et des données.

M-4 BANQUE DE COURS	Que le Comité pédagogique en SIO identifie les cours potentiels complémentaires dans les programmes d'informatique et de gestion de l'information dans le but d'éviter le dédoublement ou la création de cours déjà existants et explore les possibilités de participation d'autres unités dans le cadre de l'enseignement, en particulier dans le domaine de l'informatique et du programme de gestion de l'information.
M-4 BANQUE DE COURS	Que le Comité pédagogique en SIO offre un plus grand nombre de stages en collaboration avec le bureau de l'apprentissage expérientiel.
M-4 BANQUE DE COURS	Que le Comité pédagogique en SIO, en collaboration avec une personne-ressource en conception pédagogique, intègre au programme des cours d'autres domaines d'études afin de permettre aux personnes étudiantes de développer un ensemble plus large de compétences et de mieux s'adapter aux milieux de travail interdisciplinaires.
M-6 RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE	Que le Comité pédagogique en SIO, en collaboration avec une personne-ressource en conception pédagogique, élabore les résultats d'apprentissage de programme (RAP) en alignant le programme avec un modèle reconnu de compétences (ex. le rapport IS2020 <i>A Competency Model for Undergraduate Programs in Information Systems</i>).
M-9 CRÉATION	Que le Comité pédagogique en SIO crée des microprogrammes interdisciplinaires impliquant les facultés et les campus et en collaboration avec la Formation continue.

5.4 FADM-008 ADFI

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

6. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle reçue.

7. PROCHAINE RÉUNION : le 27 mai 2024 à 8 h 30

Étant donné qu'une personne du comité n'est pas disponible le 27 mai à 8 h 30, nous vérifierons la disponibilité des membres pour tenir la réunion en après-midi et en ajoutant 30 minutes pour permettre au comité de traiter tous les points à l'ordre du jour.

8. CLÔTURE

La séance est levée à 10 h 02.

Diane Savoie
Secrétaire de réunion